

LES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS vers un tri plus responsable



SAINT-DENIS · lundi 12 juin 2023

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

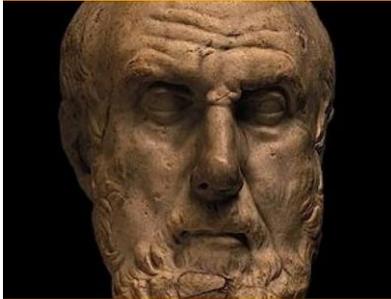
DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

Hippocrate

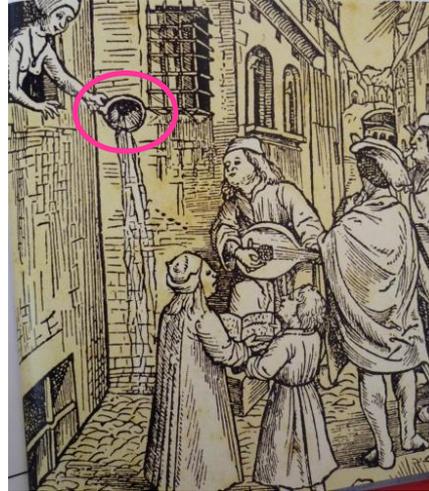


Des airs, des eaux et des lieux

Traité

« père de la
médecine » mais aussi
de la santé
environnementale

4^{ème} siècle Av JC



On pense que la maladie vient des
odeurs et non pas des micro-
organismes qui se développent dans
les ordures et les eaux puisque leur
existence est inconnue

Théorie des « miasmes » :
émanation malsaine considérée
comme la source de maladies
contagieuses »

Moyen âge

De l'antiquité au 19^{ème} siècle : les micro-organismes et la maladie

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

L'imaginaire des « animalcules »



Varron : 2^{ème} siècle av JC



Avicenne et Avenzoar :
11^{ème} siècle



Fracastor : 16^{ème} siècle

L'observation réelle des « animalcules »



Leeuwenhoek : 17^{ème} siècle



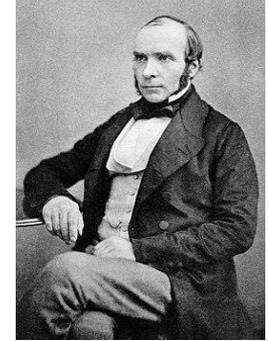
Naissance de la microbiologie moderne et de l'épidémiologie



Louis Pasteur

Fin de la théorie de
la « génération
spontanée » depuis
Aristote

Bactéries, virus,
parasites,
champignons...



John Snow

Fin de la théorie
des « miasmes »

Transmission du
choléra par l'eau
contaminée par
une bactérie

De l'antiquité au
16^{ème} siècle

17^{ème} et 18^{ème} siècle

19^{ème} siècle

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

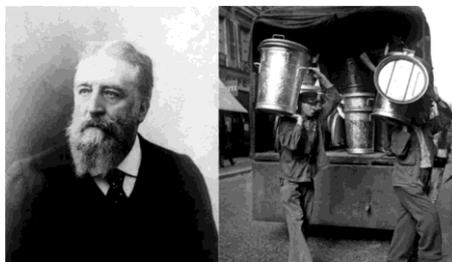
MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



Préfet « Eugène Poubelle » : 1883



« ROUEN : enlèvement des ordures au moyen du nouvel appareil sanitaire »



19^{ème} siècle

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS & RESPONSABILITE

MODALITES DE GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA REUNION

ACTIVITES DE L'ARS



**1884 :
Loi
municipale**

Commune compétente en matière de salubrité publique



**1902 :
Loi de protection de la
santé publique / circulaire
1903**

Eau potable (dont PPC),
eaux usées, habitat, service
d'hygiène du CG
Mais rien sur les déchets

RSC : prophylaxie des
maladies contagieuses
*« désinfection ou destruction des
objets à l'usage des malades ou
qui ont été
souillés par eux »*

Décret prévoyant l'institution d'un règlement sanitaire départemental.

**RAPPORT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Paris, le 30 octobre 1935.

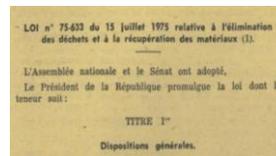
**1935 :
Décret Loi RSD**

**1937 :
1^{er} RSD type**

Partie Déchet

Partie
prophylaxie des
maladies
contagieuses
identique RSC

**1963 :
2^{ème} RSD type**



**1975 :
Directive déchets
Loi déchets**

Section 2. — Déchets des établissements hospitaliers et assimilés.

Article 86. — Généralités.
86.1. Déchets contaminés.
86.2. Autres déchets non contaminés assimilables aux déchets ménagers.

**1978 :
3^{ème} RSD type**

**Section
déchets des
hôpitaux**

**Déchets
contaminés**

**1986 :
Loi sanitaire**

RSD à abroger par
Décrets

**1997 :
circulaire 1997
PREDIS
PREDAS**

**1997 :
Décret DASRI**

**CSP et abrogation
RSD**

fin 19^{ème} siècle

20^{ème} siècle

21^{ème} siècle

TYPOLOGIE DES DAS : 3 grandes catégories

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS & RESPONSABILITE

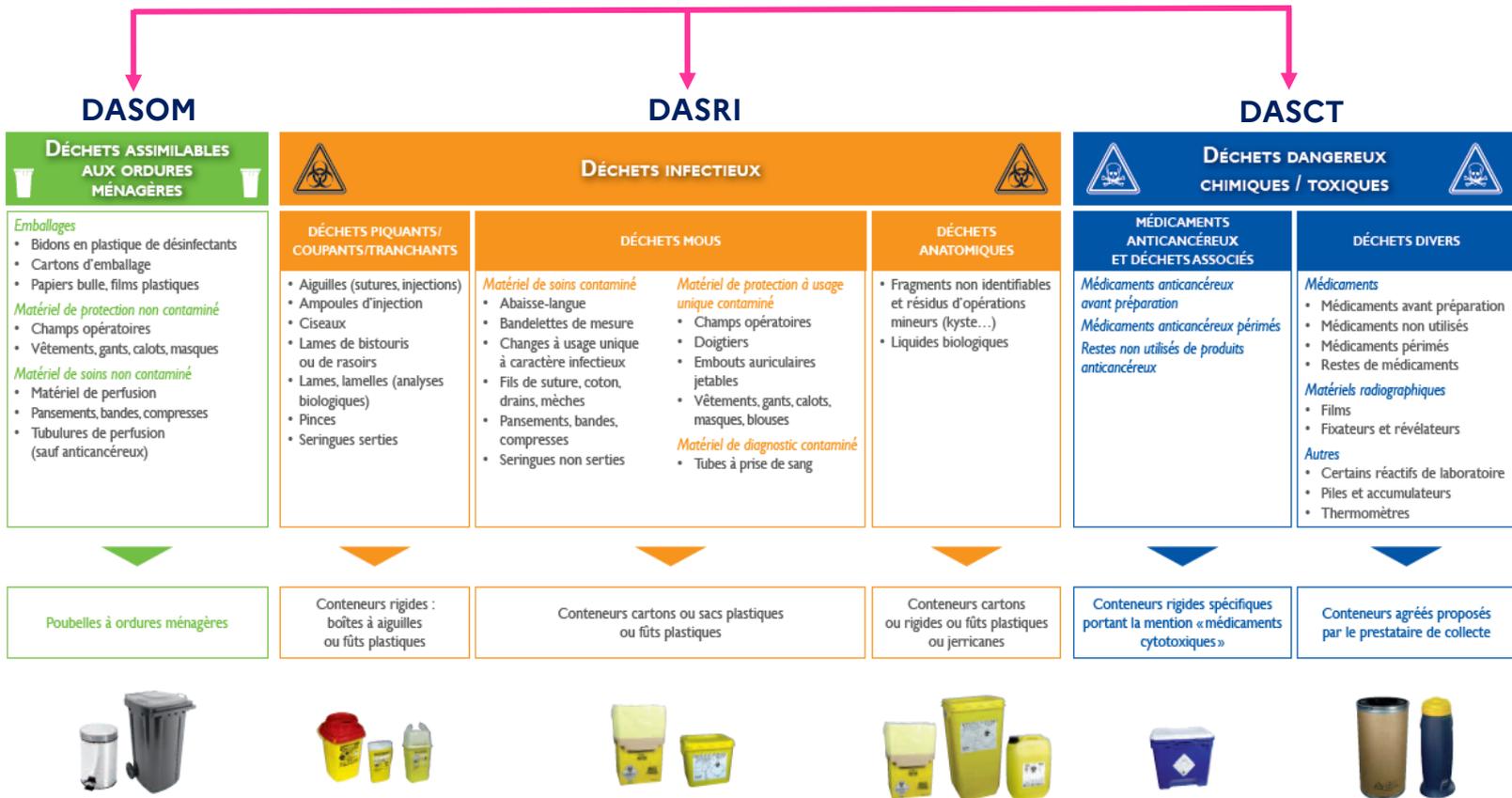
MODALITES DE GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA REUNION

ACTIVITES DE L'ARS

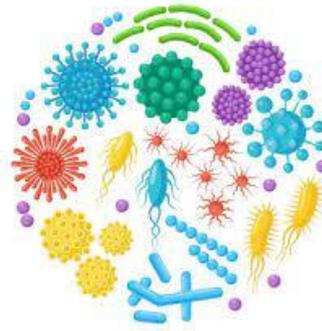


Qu'est ce qu'un Déchets d'Activités de Soins à RISQUE INFECTIEUX ? (R1335-1 du CSP)

« DAS qui contient **des micro-organismes viables ou leurs toxines**, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils **causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants** »



Médecine humaine et vétérinaire



Relèvent aussi de la réglementation « DASRI », **même en l'absence de risque infectieux** :

- Matériels et matériaux piquants ou coupants
- Produits sanguins à usage thérapeutique
- Déchets anatomiques humains

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

DASRI : quels sont les RISQUES INFECTIEUX ?

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

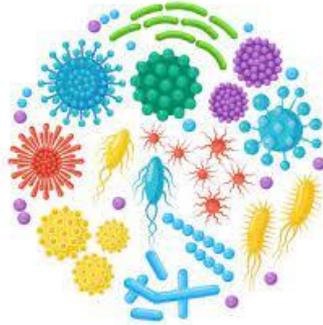
MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



**Large spectre possible
de bactéries, virus et parasites**

- Salmonella, Shigella, Escherichia coli entéropathogènes, Brucella, Mycobacterium tuberculosis, VIH, virus des hépatites, Staphylococcus, Pseudomonas, Acinetobacter, Clostridium, levures et moisissures....



C'est le producteur du DAS qui évalue les risques infectieux et classe son DAS en DASRI ou non

Exposition

- Par voie cutanéomuqueuse
- Par voie aérienne (aérosol)
- Par contact
- Par voie digestive indirecte



Public à risque

- Patients
- Personnel de soins
- Agents chargés de l'élimination des déchets
- Population générale et autres organismes vivants (si DASRI dans l'environnement)

Qui produit des DAS (ou assimilés) et des DASRI ?

HISTOIRE DES DAS

TYPLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

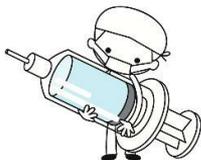
MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



- **Etablissements de santé** : environ 30
- **Etablissements médico-sociaux** : environ 80
- **Laboratoires d'analyse médicale** : environ 60
- **Professionnel de santé en exercice libéral** : environ 4200
- **Vétérinaires** : environ 150
- **Thanatopracteurs** : 5
- **Tatoueurs** : environ 130
- **Patients en auto-traitement** : environ 23 000
- **Pharmacies** : environ 260



Environ 1000 tonnes/an de
DASRI traitées
(+200 tonnes /an covid19)



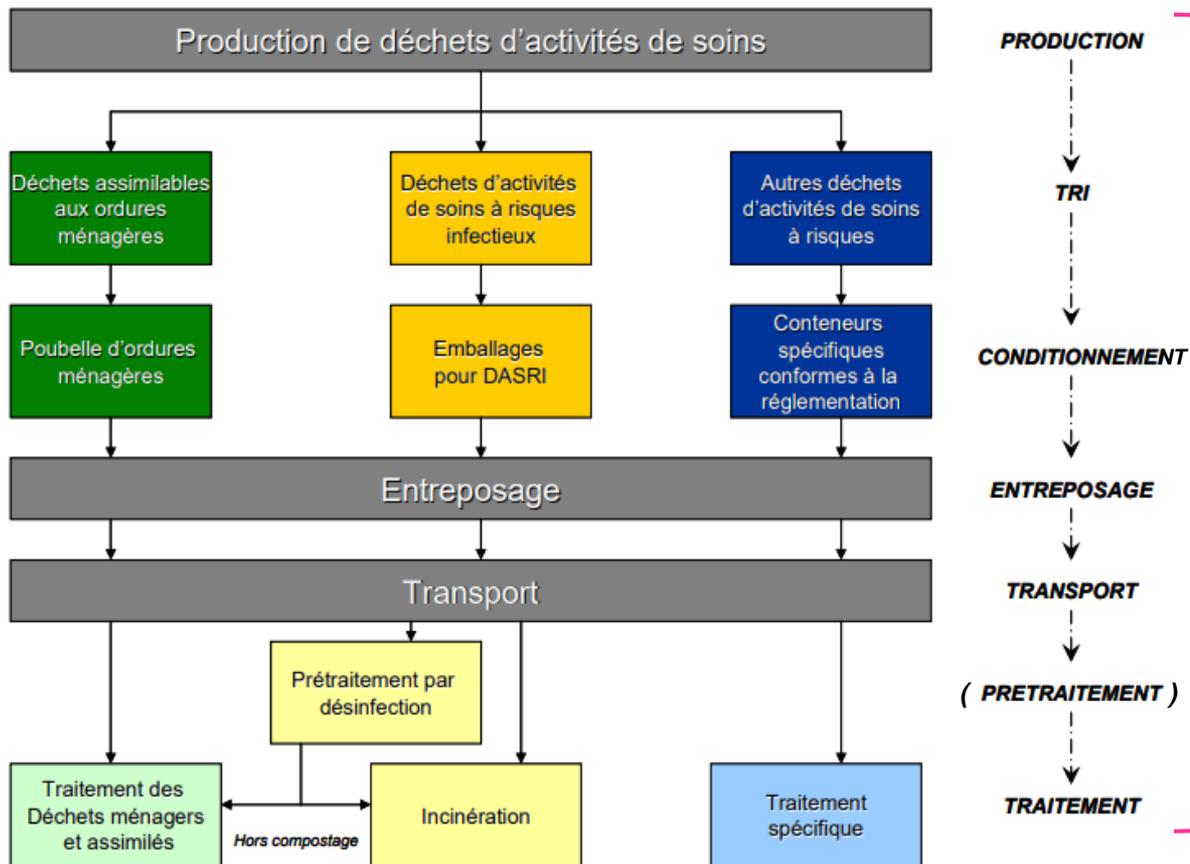
Tout producteur de déchet est **responsable de son déchet** jusqu'à son élimination finale, même lorsque le déchet est transféré à un tiers (L541-2 du CE).

Tout producteur de déchet est tenu d'en **assurer la gestion** (L541-2 du CE). Pour les DASRI, cette obligation incombe (R1335-2 du CSP) :

- A l'**établissement** lorsque les DASRI sont produits dans l'établissement
- A la **personne morale** pour le compte de laquelle un professionnel de santé exerce son activité
- Dans les autres cas, à la **personne physique** concernée

Les grands principes de gestion des DAS

- HISTOIRE DES DAS
- TYPOLOGIE DES DAS
- DASRI & RISQUES
- PRODUCTEURS & RESPONSABILITE
- MODALITES DE GESTION**
- DAS SPECIFIQUES
- PATIENTS EN AUTOTRAITEMENT
- ENJEUX A LA REUNION
- ACTIVITES DE L'ARS



LE CONDITIONNEMENT des DASRI

Arrêté modifié du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des DASRI

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS & RESPONSABILITE

MODALITES DE GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA REUNION

ACTIVITES DE L'ARS

Type de conditionnement	Norme	Type de DASRI pouvant y être déposés		
		Perforants	Solides ou mous	Liquides
 Sacs en plastique ou en papier doublés intérieurement de matière plastique	NF X 30-501			
 Caisses en carton avec sac intérieur	NF X 30-507			
 Fûts et jerricans en plastique	NF X 30-505			
 Minicollecteurs et boîtes pour déchets perforants	NF X 30-500			
 Fûts et jerricans pour déchets liquides	NF X 30-506			



Un emballage adapté à chaque type de DASRI et une identification du producteur sur chaque emballage

L'ENTREPOSAGE des DASRI

Arrêté modifié du 7 septembre 1999 relatif à l'entreposage des DASRI



Local d'entreposage
des déchets à risques infectieux



Accès réservé aux personnes autorisées

Local à maintenir fermé à clef

Les boîtes à aiguilles et les caisses en carton entreposées avant enlèvement doivent être fermées définitivement

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

- **Inférieure ou égale à 5kg par mois**

A l'écart des sources de chaleur dans des emballages adaptés

- **Supérieure à 5kg et inférieure ou égale à 15 kg par mois**

Zone spécifique intérieure répondant aux caractéristiques de l'arrêté ministériel

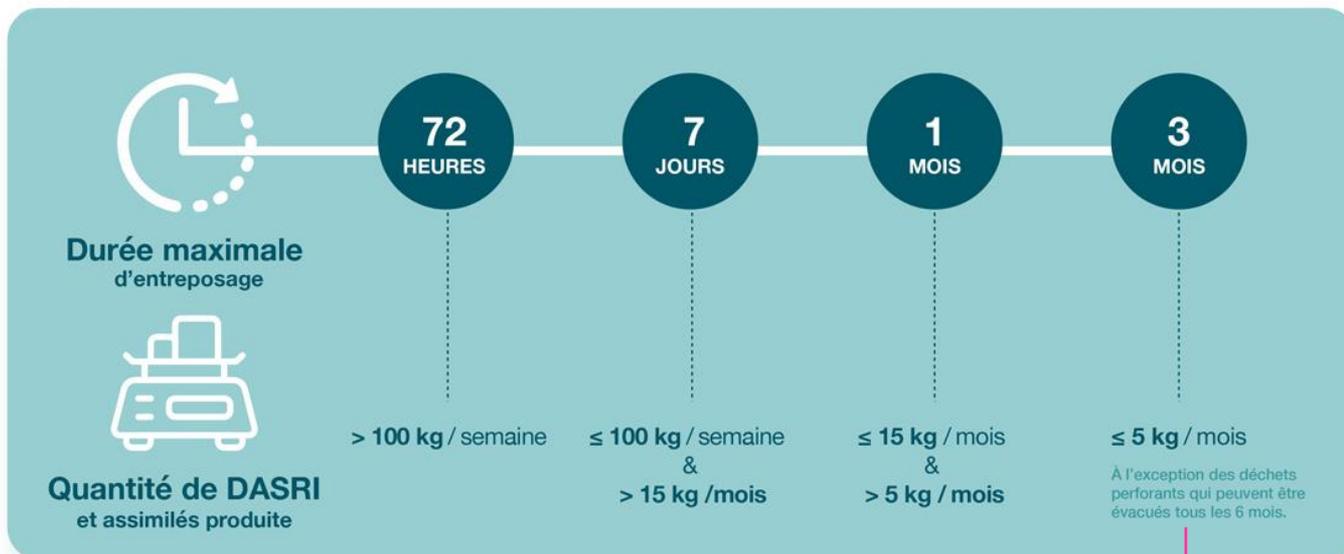
- **Supérieure à 15kg par mois**

Local spécifique répondant aux caractéristiques de l'arrêté ministériel

LE DELAI D'ÉLIMINATION des DASRI

Arrêté modifié du 7 septembre 1999 relatif à l'entreposage des DASRI

Les délais d'élimination (durée entre la production effective et le traitement) varient selon la production de DASRI



Les DASRI perforants jusqu'à 5 Kg/mois peuvent être évacués tous les 6 mois

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

LE TRANSPORT des DASRI

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

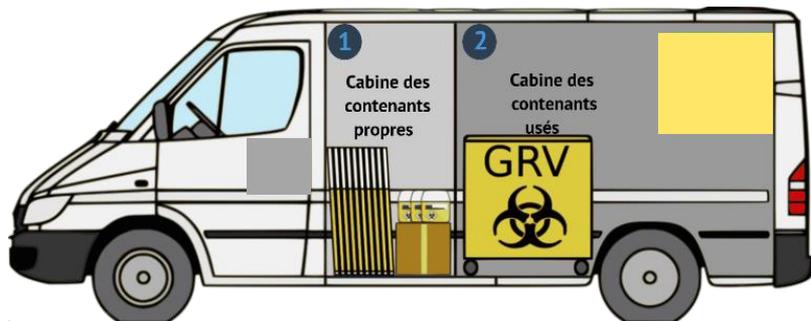
DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

▪ Par un prestataire de collecte



Arrêté
modifié du 29
mai 2009
relatif aux
transports de
marchandises
dangereuses
(TMD) par
voies
terrestres

▪ Par apport volontaire dans un point de regroupement

Véhicule personnel jusqu'à 15 Kg de DASRI
Emballage réglementaire (résistant, étanche.....)
Sans voyageurs



Une convention avec le prestataire de collecte ou de regroupement est obligatoire

Arrêté modifié du 7 septembre 1999 relatif au contrôle des filières d'élimination des DASRI

Les listes des prestataires de collecte et des points de regroupement figurent sous le site web www.lareunion.ars.sante.fr

LE PRE-TRAITEMENT DE DESINFECTION des DASRI

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des DASRI

■ Incinération avec les ordures ménagères (850 °c)

Pas disponible à La Réunion

■ Prétraitement de désinfection (banalisation) et enfouissement en ISDND

3 installations à Saint-Denis et Saint-Louis

Projet de centralisation des installations au Port

Principe :

- Broyage
- Désinfection physique (montée en température) ou chimique (désinfectant)

Objectifs :

- Réduire la contamination microbiologique
- Réduire le risque mécanique et modifier l'apparence

Précaution :

- Attestation de conformité et autorisation préfectorale



NE PEUVENT PAS ETRE PRETRAITES par désinfection les DASRI contenant :

Agents biologiques du groupe 4, ATNC, agents de la peste, radionucléides, médicaments cytotoxiques, certaines propriétés de danger (HP1 à HP8 et HP10 à HP15)

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

LE TRAITEMENT FINAL : ELIMINATION OU VALORISATION des DAS

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

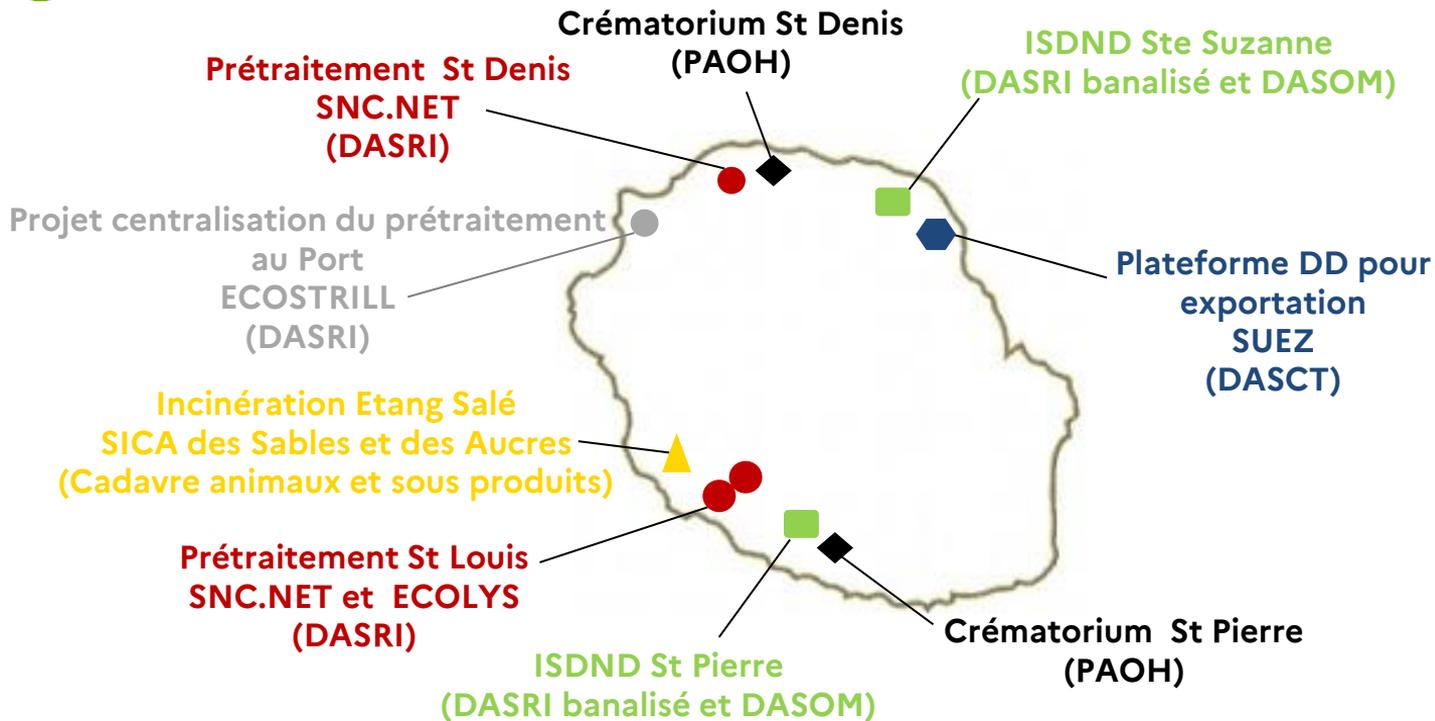
MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



Projet de valorisation énergétique et matière des matériaux des DASRI (ECOSTRILL)





- HISTOIRE DES DAS
- TYPOLOGIE DES DAS
- DASRI & RISQUES
- PRODUCTEURS & RESPONSABILITE
- MODALITES DE GESTION**
- DAS SPECIFIQUES
- PATIENTS EN AUTOTRAITEMENT
- ENJEUX A LA REUNION
- ACTIVITES DE L'ARS

TRAÇABILITÉ : QUELS SONT LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Vous devez être en possession des documents de preuve de l'élimination de vos DASRI et les **conserver pendant 3 ans.**

	< 5 KG/MOIS		> 5 KG/MOIS
	AVEC regroupement	SANS regroupement	AVEC regroupement
	CONVENTION AVEC LE PRESTATAIRE DE COLLECTE OU DE REGROUPEMENT		
	fixe les responsabilités et les obligations réciproques selon les informations listées dans l'annexe I de l'arrêté du 7 septembre 1999 modifié		
	DOCUMENT À REMETTRE AU PRESTATAIRE À CHAQUE ENLÈVEMENT		
	contenant les informations listées en annexe II de l'arrêté du 7 septembre 1999 modifié		Bordereau CERFA 11351*04
	ATTESTATION D'ÉLIMINATION À RECEVOIR DU PRESTATAIRE		
		Copie du bordereau CERFA 11352*04	Bordereau CERFA 11351*04
	Récapitulatif annuel des opérations de traitement		Complète par l'installation de traitement dans un délai d'un mois suivant l'élimination



Jurisprudence du 29 septembre 1997 (TGI de Paris)

Un éboueur se blesse avec un DASRI piquant : il est contaminé par le VIH
Le médecin producteur est **condamné** à verser des dommages et intérêts (300 000 euros)

LA TRACABILITE des DASRI : dématérialisation en 2023

Arrêté du 21 décembre 2021 définissant le contenu des déclarations au système de gestion électronique des bordereaux de suivi de déchets

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



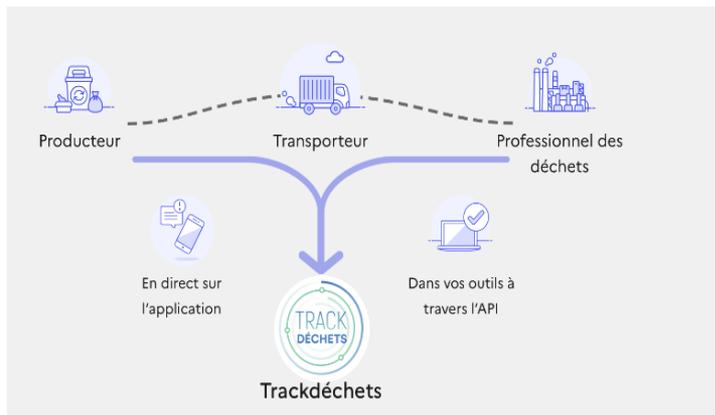
Ressources Développeurs Partenaires Site de test

Créer un compte

Se connecter

Gérer la traçabilité des
déchets en toute sécurité

Créer un compte



Avez-vous
votre compte
Trackdéchets ?

LE GUIDE

TRACKDÉCHETS

GÉRER LA TRAÇABILITÉ
DES DÉCHETS EN TOUTE
SÉCURITÉ



Webinaire de présentation
de **Trackdéchets**

Replay de la session du 15 mars 2022



En cours de construction pour les DASRI

- Échéance courant 2023
- Période transitoire de 6 mois acceptant les bordereaux de suivi papier
- Actualisation de la réglementation DASRI
- Communication nationale et locale à venir

LA FORMATION ET LA PROCEDURISATION

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



	isolement	précaution standard	précautions complémentaires sur prescription médicale			Gestion des déchets protection +alèse+DM		Gestion du linge
	protecteur septique	gant+sha	AIR	CONTACT	GOUTELLETTES	filière DASRI	filière DAOM	bulle de linge
BMR (pulmonaire)								
BMR (urinaire ou cutanée)								
Diarrhée à CLOSTRIDIUM DIFFICILE								
GALE								
GRIPPE								
GASTRO ENTERITE								
INFECTION CUTANÉE: zona, érysipéle, herpes								
INFECTION RESPIRATOIRE								



Deux démarches importantes pour garantir la sécurité sanitaire

Quelques DAS spécifiques à risques



▪ ATNC : Agent Transmissibles Non Conventionnels

Incinération obligatoire



▪ Cytotoxiques (médicaments anti-cancéreux)

Médicament anti-cancéreux concentré (incinération 1100-1200 °c), déchets souillés de médicaments anticancéreux (incinération 850 °c), protection+++ lors de l'utilisation, si HAD reprise par l'établissement prescripteur des soins



▪ PAOH : Pièces Anatomiques d'Origine Humaine (différent déchet anatomique)

Réglementation spécifique qui aboutit à la crémation, placentas rejoignent la filière classique DASRI



▪ MNU : Médicament Non Utilisé

Retour au répartiteur ou au fabricant, collecte spécifique si aboutit à l'incinération, Cyclamed est réservé aux particuliers (retour en pharmacie)



▪ DMIA : Dispositif Médical implantable Actif

Explantation par médecin ou thanatopracteur, nettoyage et désinfection
Remise au fabricant ou à un collecteur spécialisé



▪ Déchet radioactif

Période radioactive < 100 jours : stockage de décroissance
Période radioactive > 100 jours : prise en charge par l'ANDRA



▪ Verres médicaux

Verre de type I : filière DASRI classique sauf si contient des cytotoxiques (incinération)
Verres de type II et III : peuvent être recyclés

HISTOIRE DES DAS

TYPLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

- Pour les établissements de santé et médico-sociaux

En secteur Covid 19 : DASRI SARS COV2 + EPI des soignants, malades et visiteurs + protection pour adulte incontinent + linge à usage unique + EPI personnel de nettoyage = **filière DASRI**

Hors secteur Covid19 : EPI des soignants, malades et visiteurs + protection pour adulte incontinent + linge à usage unique + EPI personnel de nettoyage

- Pour les professionnels de santé libéraux (en cabinet ou à domicile)

DASRI SARS COV2 = **filière DASRI**

EPI du professionnel

- Pour les patients à domicile
Masques, mouchoirs, lingettes, gants...

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Cas particulier des Patients en Auto-Traitement (PAT)



Gisement estimé à 23000 PAT pour 20 tonnes/an
Taux de collecte de 67 % en 2021 contre 82 % en métropole

OÙ RAPPORTER VOS DASRI ÉLECTRONIQUE (DASrie) ?

LES 10 CATÉGORIES DE PIQUANTS, COUPANTS ET TRANCHANTS (PCT)



DASTRI, UNE FILIÈRE GRATUITE ET DE PROXIMITÉ À DESTINATION DES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT ET DES UTILISATEURS D'AUTOTESTS*



DASTRI VOUS TRIEZ NOUS COLLECTONS



Pour trouver le point de collecte le plus proche : www.dastri.fr

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS & RESPONSABILITE

MODALITES DE GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA REUNION

ACTIVITES DE L'ARS



Les DASRI des professionnels de santé (infirmiers, médecins, etc.) ne doivent pas rejoindre la filière DASTRI



Les enjeux des DAS à La Réunion



HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

- La **dématérialisation** des Bordereaux de Suivi (BSD) des DASRI via l'application Trackdéchets, en particulier pour les professionnels de santé libéraux
- L'accompagnement des professionnels de santé dans **l'évolution du tri des DAS** en lien avec l'actualisation du guide national de bonnes pratiques
- La gestion des **DAS à risque chimiques et toxiques et autres DAS spécifiques à risques** dans une situation de petite insularité
- Gestion des DASRI en **situation exceptionnelle** (Ebola, peste, ATNC, etc.)
- La maîtrise **des prix** de la filière de collecte et de traitement des DASRI
- La nouvelle organisation du **prétraitement de désinfection** : centralisation au Port et expérimentation de la valorisation des matériaux des DASRI

Les enjeux des DAS à La Réunion

HISTOIRE DES DAS

TYPLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Objectif 4

Accélérer la réduction des déchets et leur valorisation d'ici 2030 et optimiser le périmètre DASRI pour le limiter le plus possible dès 2024

33 % des structures du secteur interrogées se sont fixé des objectifs de réduction et valorisation des déchets. Seulement 24 % d'entre elles trient, pèsent et valorisent leurs déchets alimentaires¹⁵.

Le *think tank* « The Shift Project » estime les émissions de la catégorie « Déchets » du secteur à **0,4 MtCO₂e¹⁶**. Ces émissions se répartissent entre DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), DAOM (déchets assimilés aux ordures ménagères), et traitement des eaux usées. Le secteur produirait **700 000 tonnes** par an de déchets de toutes sortes, soit 3,5 % de la production nationale. **20 à 30 %** des déchets hospitaliers proviendraient des blocs opératoires et la production moyenne d'équivalent carbone par opération chirurgicale a été estimée à 184 kgCO₂e¹⁷. Le traitement des DASRI représente un impact environnemental et écologique significativement plus important que les DAOM.

Quelques activités de l'ARS La Réunion

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS

- Campagne d'inspection/contrôle DAS auprès de tous les établissements de santé, médico-sociaux et laboratoires de 2008 à 2013
- Enquête sur la gestion des DAS spécifiques à risques auprès des établissements de santé en 2019 et 2020
- Campagne de prévention et de contrôle administratif des DASRI auprès des professionnels de santé libéraux en 2020 et 2021



Un dépliant pour les professionnels
de santé libéraux de La Réunion



Pour aller plus loin

HISTOIRE DES DAS

TYPOLOGIE DES
DAS

DASRI & RISQUES

PRODUCTEURS &
RESPONSABILITE

MODALITES DE
GESTION

DAS SPECIFIQUES

PATIENTS EN
AUTOTRAITEMENT

ENJEUX A LA
REUNION

ACTIVITES DE
L'ARS



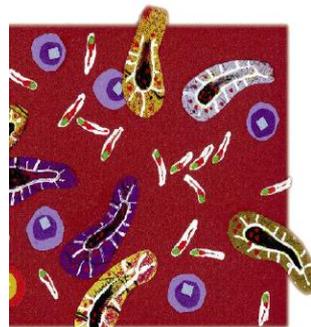
TRI DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU SECTEUR DIFFUS

Juillet 2012

Coordination technique : Adeline PILLET – Service Filères REP et Recyclage – Direction des
Consommation Durable et Déchets – ADEME Angers



GUIDE



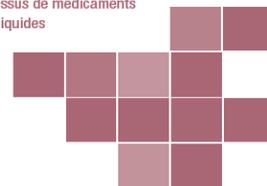
Déchets infectieux
Élimination des DASRI et assimilés
Prévention et réglementation

Environnement et santé

Guide pratique

Pour une bonne gestion des déchets
produits par les établissements
de santé et médico-sociaux

Déchets issus de médicaments
Déchets liquides





Merci de votre attention



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
La Réunion



www.lareunion.ars.sante.fr